

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24570136200064	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPCI C.A. Portes de France - Thionville
--	---

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE THIONVILLE ET TROIS FRONTIERES

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : EAU REGIE (2)

ANNEE 2022

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	27
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	29
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	30
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	31
A3.2 - Etalement des provisions	32
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	33
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	34
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	36
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	39
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	41
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	42

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	43
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	46
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	47
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	48
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	10 906 664,67	8 613 862,29
+		+	+
R	ESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 2 292 802,38
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		10 906 664,67	10 906 664,67

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	8 639 697,74	9 091 661,08
+		+	+
R	ESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	1 290 354,37	15 431,50
E	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 822 959,53
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		9 930 052,11	9 930 052,11
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		20 836 716,78	20 836 716,78

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 566 647,00	0,00	1 724 824,00	1 724 824,00	1 724 824,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 250 000,00	0,00	1 326 784,00	1 326 784,00	1 326 784,00
014	Atténuations de produits	1 850 733,50	0,00	1 831 121,38	1 831 121,38	1 831 121,38
65	Autres charges de gestion courante	74 005,00	0,00	65 005,00	65 005,00	65 005,00
Total des dépenses de gestion des services		4 741 385,50	0,00	4 947 734,38	4 947 734,38	4 947 734,38
66	Charges financières	600 000,00	0,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00
67	Charges exceptionnelles	35 150,00	0,00	30 150,00	30 150,00	30 150,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		12 000,00	12 000,00	12 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		5 376 535,50	0,00	5 589 884,38	5 589 884,38	5 589 884,38
023	Virement à la section d'investissement (6)	1 795 540,62		3 516 780,29	3 516 780,29	3 516 780,29
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 800 000,00		1 800 000,00	1 800 000,00	1 800 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		3 595 540,62		5 316 780,29	5 316 780,29	5 316 780,29
TOTAL		8 972 076,12	0,00	10 906 664,67	10 906 664,67	10 906 664,67

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	10 906 664,67
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	8 017 911,20	0,00	8 336 419,29	8 336 419,29	8 336 419,29
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
75	Autres produits de gestion courante	7 818,00	0,00	7 818,00	7 818,00	7 818,00
Total des recettes de gestion des services		8 065 729,20	0,00	8 384 237,29	8 384 237,29	8 384 237,29
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	25 867,50	0,00	29 625,00	29 625,00	29 625,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		8 091 596,70	0,00	8 413 862,29	8 413 862,29	8 413 862,29
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	200 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		200 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
TOTAL		8 291 596,70	0,00	8 613 862,29	8 613 862,29	8 613 862,29

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	2 292 802,38
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	10 906 664,67
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	5 116 780,29
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	374 550,00	295 898,88	312 220,00	312 220,00	608 118,88
21	Immobilisations corporelles	633 550,00	130 377,14	756 299,23	756 299,23	886 676,37
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 961 500,00	864 078,35	5 747 000,00	5 747 000,00	6 611 078,35
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		3 969 600,00	1 290 354,37	6 815 519,23	6 815 519,23	8 105 873,60
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	69 178,51	69 178,51	69 178,51
16	Emprunts et dettes assimilées	1 400 000,00	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 400 000,00	0,00	1 569 178,51	1 569 178,51	1 569 178,51
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		5 369 600,00	1 290 354,37	8 384 697,74	8 384 697,74	9 675 052,11
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	200 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	20 000,00		55 000,00	55 000,00	55 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		220 000,00		255 000,00	255 000,00	255 000,00
TOTAL		5 589 600,00	1 290 354,37	8 639 697,74	8 639 697,74	9 930 052,11

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 930 052,11
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	174 059,38	15 431,50	0,00	0,00	15 431,50
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 800 000,00	0,00	3 100 000,00	3 100 000,00	3 100 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	14 492,53	14 492,53	14 492,53
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	26 311,17	26 311,17	26 311,17
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	127 113,75	127 113,75	127 113,75
Total des recettes d'équipement		1 974 059,38	15 431,50	3 267 917,45	3 267 917,45	3 283 348,95
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	1 104 617,91	0,00	451 963,34	451 963,34	451 963,34
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 104 617,91	0,00	451 963,34	451 963,34	451 963,34
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		3 078 677,29	15 431,50	3 719 880,79	3 719 880,79	3 735 312,29
021	Virement de la section d'exploitation (4)	1 795 540,62		3 516 780,29	3 516 780,29	3 516 780,29
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 800 000,00		1 800 000,00	1 800 000,00	1 800 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	20 000,00		55 000,00	55 000,00	55 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		3 615 540,62		5 371 780,29	5 371 780,29	5 371 780,29
TOTAL		6 694 217,91	15 431,50	9 091 661,08	9 091 661,08	9 107 092,58

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	822 959,53
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 930 052,11
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)

5 116 780,29

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 724 824,00		1 724 824,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 326 784,00		1 326 784,00
014	Atténuations de produits	1 831 121,38		1 831 121,38
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	65 005,00		65 005,00
66	Charges financières	600 000,00	0,00	600 000,00
67	Charges exceptionnelles	30 150,00	0,00	30 150,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	12 000,00	1 800 000,00	1 812 000,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		3 516 780,29	3 516 780,29
	Dépenses d'exploitation – Total	5 589 884,38	5 316 780,29	10 906 664,67

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	10 906 664,67
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	69 178,51	200 000,00	269 178,51
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 500 000,00	0,00	1 500 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	608 118,88	0,00	608 118,88
21	Immobilisations corporelles (6)	886 676,37	0,00	886 676,37
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	6 611 078,35	55 000,00	6 666 078,35
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	9 675 052,11	255 000,00	9 930 052,11

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 930 052,11
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	8 336 419,29		8 336 419,29
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	40 000,00		40 000,00
75	Autres produits de gestion courante	7 818,00		7 818,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	29 625,00	200 000,00	229 625,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		8 413 862,29	200 000,00	8 613 862,29

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	2 292 802,38
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	10 906 664,67
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	15 431,50	0,00	15 431,50
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	3 100 000,00	0,00	3 100 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	14 492,53	0,00	14 492,53
21	Immobilisations corporelles	26 311,17	0,00	26 311,17
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	127 113,75	55 000,00	182 113,75
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		1 800 000,00	1 800 000,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		3 516 780,29	3 516 780,29
Recettes d'investissement – Total		3 283 348,95	5 371 780,29	8 655 129,24

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	822 959,53
--	-------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	451 963,34
------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 930 052,11
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	1 566 647,00	1 724 824,00	1 724 824,00
604	Achats d'études, prestations de services	26 240,00	23 750,00	23 750,00
605	Achats d'eau	391 500,00	427 500,00	427 500,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	165 200,00	160 500,00	160 500,00
6062	Produits de traitement	5 200,00	5 200,00	5 200,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	8 800,00	9 000,00	9 000,00
6064	Fournitures administratives	10 000,00	11 000,00	11 000,00
6066	Carburants	21 000,00	26 600,00	26 600,00
6068	Autres matières et fournitures	9 900,00	3 500,00	3 500,00
6132	Locations immobilières	40,00	40,00	40,00
6135	Locations mobilières	21 810,00	18 330,00	18 330,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	42 500,00	28 600,00	28 600,00
61523	Entretien, réparations réseaux	26 400,00	26 400,00	26 400,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	47 000,00	40 850,00	40 850,00
61551	Entretien matériel roulant	12 500,00	12 500,00	12 500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	6 900,00	5 800,00	5 800,00
6156	Maintenance	26 300,00	55 575,00	55 575,00
6161	Multirisques	16 900,00	18 000,00	18 000,00
617	Etudes et recherches	16 200,00	16 300,00	16 300,00
618	Divers	11 300,00	33 300,00	33 300,00
6226	Honoraires	20 465,00	7 750,00	7 750,00
6231	Annonces et insertions	1 500,00	500,00	500,00
6236	Catalogues et imprimés	3 850,00	4 850,00	4 850,00
6241	Transports sur achats	300,00	300,00	300,00
6248	Divers	300,00	300,00	300,00
6251	Voyages et déplacements	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6256	Missions	500,00	500,00	500,00
6261	Frais d'affranchissement	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6262	Frais de télécommunications	25 750,00	22 250,00	22 250,00
627	Services bancaires et assimilés	500,00	2 000,00	2 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	2 200,00	2 350,00	2 350,00
6282	Frais de gardiennage	350,00	700,00	700,00
6287	Remboursements de frais	192 992,00	238 829,00	238 829,00
6288	Autres	211 000,00	291 000,00	291 000,00
63512	Taxes foncières	33 500,00	17 000,00	17 000,00
6353	Impôts indirects	250,00	250,00	250,00
6371	Redevance versée aux agences de l'eau	200 000,00	206 000,00	206 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 250 000,00	1 326 784,00	1 326 784,00
6218	Autre personnel extérieur	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6331	Versement de mobilité	10 050,00	9 100,00	9 100,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 900,00	2 600,00	2 600,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	9 400,00	9 400,00	9 400,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 250,00	1 250,00	1 250,00
6411	Salaires, appointements, commissions	671 620,00	714 145,00	714 145,00
6413	Primes et gratifications	38 600,00	95 000,00	95 000,00
6414	Indemnités et avantages divers	170 000,00	0,00	0,00
64141	Indemnité inflation	0,00	1 700,00	1 700,00
64148	Autres indemnités et avantages divers	0,00	122 500,00	122 500,00
6415	Supplément familial	9 100,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	156 680,00	185 089,00	185 089,00
6452	Cotisations aux mutuelles	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	150 400,00	140 000,00	140 000,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	6 500,00	4 500,00	4 500,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	5 000,00	18 500,00	18 500,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 500,00	6 500,00	6 500,00
6478	Autres charges sociales diverses	3 000,00	4 500,00	4 500,00
014	Atténuations de produits (7)	1 850 733,50	1 831 121,38	1 831 121,38
701249	Reversement redevance agence de l'eau	1 111 075,00	1 099 301,00	1 099 301,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	739 658,50	731 820,38	731 820,38
65	Autres charges de gestion courante	74 005,00	65 005,00	65 005,00
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	4 000,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	70 000,00	63 000,00	63 000,00
6542	Créances éteintes	0,00	2 000,00	2 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	5,00	5,00	5,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		4 741 385,50	4 947 734,38	4 947 734,38
66	Charges financières (b) (8)	600 000,00	600 000,00	600 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66111	Intérêts réglés à l'échéance	500 000,00	500 000,00	500 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	100 000,00	100 000,00	100 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	35 150,00	30 150,00	30 150,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	150,00	150,00	150,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	35 000,00	30 000,00	30 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	12 000,00	12 000,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	0,00	12 000,00	12 000,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		5 376 535,50	5 589 884,38	5 589 884,38
023	Virement à la section d'investissement	1 795 540,62	3 516 780,29	3 516 780,29
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	1 800 000,00	1 800 000,00	1 800 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 800 000,00	1 800 000,00	1 800 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 595 540,62	5 316 780,29	5 316 780,29
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 595 540,62	5 316 780,29	5 316 780,29
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		8 972 076,12	10 906 664,67	10 906 664,67

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	10 906 664,67
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	197 412,86
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	97 412,86
= Différence ICNE N – ICNE N-1	100 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
64198	Autres remboursements	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	8 017 911,20	8 336 419,29	8 336 419,29
70111	Ventes d'eau aux abonnés	5 388 535,00	5 483 450,00	5 483 450,00
70118	Autres ventes d'eau	105 241,80	92 036,25	92 036,25
701241	Redevance pollution d'origine domestique	1 111 075,00	1 099 301,00	1 099 301,00
70128	Autres taxes et redevances	198 551,50	207 925,92	207 925,92
704	Travaux	68 000,00	295 000,00	295 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	0,00	0,00	0,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	739 658,50	731 820,38	731 820,38
7064	Locations de compteurs	354 419,40	374 138,04	374 138,04
7068	Autres prestations de services	15 680,00	15 997,70	15 997,70
7087	Remboursement de frais	36 750,00	36 750,00	36 750,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	40 000,00	40 000,00	40 000,00
747	Subv. et participat° collectivités	40 000,00	40 000,00	40 000,00
75	Autres produits de gestion courante	7 818,00	7 818,00	7 818,00
751	Redevances pour licences, logiciels, ...	250,00	250,00	250,00
752	Revenus des immeubles	7 068,00	7 068,00	7 068,00
7588	Autres	500,00	500,00	500,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		8 065 729,20	8 384 237,29	8 384 237,29
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	25 867,50	29 625,00	29 625,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	1 000,00	1 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	500,00	500,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	500,00	500,00
778	Autres produits exceptionnels	25 867,50	27 625,00	27 625,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		8 091 596,70	8 413 862,29	8 413 862,29
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	200 000,00	200 000,00	200 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	200 000,00	200 000,00	200 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		200 000,00	200 000,00	200 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		8 291 596,70	8 613 862,29	8 613 862,29

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	2 292 802,38
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	10 906 664,67
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	374 550,00	312 220,00	312 220,00
2031	Frais d'études	363 550,00	281 000,00	281 000,00
2033	Frais d'insertion	4 000,00	4 000,00	4 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	7 000,00	27 220,00	27 220,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	633 550,00	756 299,23	756 299,23
2111	Terrains nus	18 000,00	15 000,00	15 000,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	200 000,00	206 499,23	206 499,23
2155	Outillage industriel	60 000,00	80 000,00	80 000,00
21561	Service de distribution d'eau	170 000,00	240 000,00	240 000,00
2157	Aménagements matériels industriels	3 000,00	4 000,00	4 000,00
2182	Matériel de transport	40 000,00	115 000,00	115 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	10 050,00	9 800,00	9 800,00
2184	Mobilier	2 500,00	33 500,00	33 500,00
2188	Autres immobilisations corporelles	130 000,00	52 500,00	52 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	2 961 500,00	5 747 000,00	5 747 000,00
2313	Constructions	410 000,00	1 800 000,00	1 800 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	2 551 500,00	3 947 000,00	3 947 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		3 969 600,00	6 815 519,23	6 815 519,23
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	69 178,51	69 178,51
13118	Autres Subv. Équipt Etat	0,00	53 747,01	53 747,01
1313	Subv. équipt Départements	0,00	15 431,50	15 431,50
16	Emprunts et dettes assimilées	1 400 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
1641	Emprunts en euros	1 400 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 400 000,00	1 569 178,51	1 569 178,51
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		5 369 600,00	8 384 697,74	8 384 697,74
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	200 000,00	200 000,00	200 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	200 000,00	200 000,00	200 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	74 771,00	34 058,00	34 058,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	21 322,00	21 322,00	21 322,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	17 588,00	17 588,00	17 588,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	1 016,00	1 016,00	1 016,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	73 245,00	73 245,00	73 245,00
13918	Autres subventions d'équipement	12 058,00	52 771,00	52 771,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	20 000,00	55 000,00	55 000,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	20 000,00	55 000,00	55 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		220 000,00	255 000,00	255 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		5 589 600,00	8 639 697,74	8 639 697,74

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	1 290 354,37
-----------------------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 930 052,11
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	174 059,38	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	174 059,38	0,00	0,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 800 000,00	3 100 000,00	3 100 000,00
1641	Emprunts en euros	1 800 000,00	3 100 000,00	3 100 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	14 492,53	14 492,53
2031	Frais d'études	0,00	14 492,53	14 492,53
2051	Concessions et droits assimilés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	26 311,17	26 311,17
2111	Terrains nus	0,00	26 311,17	26 311,17
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	127 113,75	127 113,75
2313	Constructions	0,00	115 597,77	115 597,77
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	11 515,98	11 515,98
Total des recettes d'équipement		1 974 059,38	3 267 917,45	3 267 917,45
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 104 617,91	451 963,34	451 963,34
1068	Autres réserves	1 104 617,91	451 963,34	451 963,34
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 104 617,91	451 963,34	451 963,34
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		3 078 677,29	3 719 880,79	3 719 880,79
021	Virement de la section d'exploitation	1 795 540,62	3 516 780,29	3 516 780,29
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	1 800 000,00	1 800 000,00	1 800 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	2 131,00	2 131,00
28087	Immo. incorp. reçues - mise à dispo.	651 138,89	592,00	592,00
28153	Installations à caractère spécifique	0,00	15 299,68	15 299,68
281531	Réseaux d'adduction d'eau	881,00	0,00	0,00
28155	Outillage industriel	279,00	3 413,00	3 413,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	0,00	27 227,00	27 227,00
281561	Service de distribution d'eau	2 236,00	0,00	0,00
28157	Aménagement matériel industriel	474,00	411,00	411,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	0,00	4 222,00	4 222,00
281721	Terrains nus (mise à disposition)	4 222,00	0,00	0,00
28173	Constructions (mise à disposition)	0,00	35 678,74	35 678,74
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	22 611,00	0,00	0,00
2817315	Bâtiments administratifs (mise à dispo)	10 398,00	0,00	0,00
2817351	Aménagt Bât. d'exploitation (mad)	2 668,00	0,00	0,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	0,00	1 627 532,76	1 627 532,76
2817531	Réseaux d'adduction d'eau (mad)	865 133,52	0,00	0,00
281754	Matériel industriel (mise à disposition)	511,00	0,00	0,00
281755	Outillage industriel (mise à disposit°)	2 049,00	0,00	0,00
2817561	Service de distribution d'eau (mad)	178 500,00	0,00	0,00
281757	Aménagement matériel industriel (mad)	128,00	0,00	0,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	0,00	41 486,20	41 486,20
281782	Matériel de transport (mad)	13 617,62	0,00	0,00
281783	Matériel bureau et info (mise à dispo)	1 137,00	0,00	0,00
281784	Mobilier (mise à disposition)	808,00	0,00	0,00
281788	Autres immos corpo (mise à disposition)	29 486,50	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	2 725,00	8 443,00	8 443,00
28183	Matériel de bureau et informatique	2 367,15	2 316,24	2 316,24
28184	Mobilier	449,00	0,00	0,00
28188	Autres	8 180,32	31 247,38	31 247,38
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		3 595 540,62	5 316 780,29	5 316 780,29
041	Opérations patrimoniales (8)	20 000,00	55 000,00	55 000,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	20 000,00	55 000,00	55 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL RECETTES D'ORDRE		3 615 540,62	5 371 780,29	5 371 780,29
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		6 694 217,91	9 091 661,08	9 091 661,08
				+
			RESTES A REALISER N-1 (9)	15 431,50
				+
			R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	822 959,53
				=
			TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 930 052,11

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					22 085 843,28									
1641 Emprunts en euros (total)					19 831 176,61									
CATHION083	CAISSE D'EPARGNE	20/12/2010	01/01/2020	30/01/2020	1 642 201,10	F	Taux fixe à 3.93 %	3,930	3,930	EUR	T	P	O	A-1
CATHION084	CAISSE D'EPARGNE	03/12/2013	01/01/2020	02/01/2020	154 308,82	C	Livret A + 0.95	1,700	1,736	EUR	T	P	O	A-1
CATHION085	SFIL CAFFIL	15/09/2005	01/01/2020	02/01/2020	1 100 000,00	F	Taux fixe à 3.52 %	3,520	5,520	EUR	T	C	O	A-1
CATHION086	SFIL CAFFIL	14/11/2006	01/01/2020	01/06/2020	1 440 000,00	F	Taux fixe à 4.05 %	4,050	4,050	EUR	A	C	O	A-1
CATHION087	SFIL CAFFIL	16/12/2009	01/01/2020	02/01/2020	320 247,12	V	(Euribor 3M-Floor -0.49 sur Euribor 3M) + 0.49	0,078	0,079	EUR	T	P	O	A-1
CATHION088	CREDIT MUTUEL	31/10/2006	01/01/2020	31/01/2020	855 913,50	F	Taux fixe à 4.25 %	4,250	4,250	EUR	T	P	O	A-1
CATHION089	SFIL CAFFIL	20/06/2013	01/01/2020	01/02/2020	583 333,25	V	Euribor 3M + 1.8	1,399	1,427	EUR	T	C	O	A-1
CATHION090	SFIL CAFFIL	17/10/2014	01/01/2020	01/02/2020	652 238,00	V	Euribor 12M + 1.01	0,901	0,914	EUR	A	P	O	A-1
CATHION091	SFIL CAFFIL	05/12/2016	01/01/2020	01/02/2020	365 577,29	V	(Euribor 3M + 0.68)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,680	0,692	EUR	T	P	O	A-1
CATHION092	SFIL CAFFIL	12/12/2017	01/01/2020	01/02/2020	1 330 000,00	F	Taux fixe à 0.28 %	0,280	0,284	EUR	A	C	O	A-1
CATHION093	SFIL CAFFIL	20/12/2018	01/01/2020	01/02/2020	500 000,00	F	Taux fixe à 0.4 %	0,400	0,400	EUR	A	C	O	A-1
CATHION096	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	19/11/2010	01/01/2020	31/03/2020	468 625,00	V	(Euribor 3M + 0.52)-Floor -0.52 sur Euribor 3M	0,130	0,132	EUR	T	C	O	A-1
CATHION097	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	03/08/2011	01/01/2020	31/03/2020	687 500,00	V	Euribor 3M + 0.97	0,580	0,590	EUR	T	C	O	A-1
CATHION098	CREDIT AGRICOLE	25/07/2012	01/01/2020	25/01/2020	524 416,86	F	Taux fixe à 4.43 %	4,430	4,430	EUR	T	C	O	A-1
CATHION099	SOCIETE GENERALE	13/10/2009	01/01/2020	31/01/2020	734 066,68	F	Taux fixe à 2.95 %	2,950	2,950	EUR	T	P	O	A-1
CATHION100	CAISSE D'EPARGNE	01/11/2006	01/01/2020	02/11/2020	2 957 841,54	C	Taux fixe 3.53% à barrière 4.9% sur Euribor 12M(Postfixé) (Marge de -0.09%)	3,530	3,530	EUR	A	P	O	B-1

C.A. Portes de France - Thionville - EAU REGIE - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
CATHION102	CREDIT MUTUEL	06/12/2010	01/01/2020	31/03/2020	172 278,92	V	((Euribor 3M + 0.7)*365)/360-(Floor 0 sur Euribor 3M*365)/360	0,709	0,711	EUR	T	P	O	A-1
CATHION103	CREDIT AGRICOLE	06/02/2009	01/01/2020	01/03/2020	142 628,53	F	Taux fixe à 4.39 %	4,390	4,390	EUR	T	P	O	A-1
CATHION106	BANQUE POSTALE	29/11/2019	01/01/2020	01/05/2020	1 400 000,00	F	Taux fixe à 0.29 %	0,290	0,290	EUR	T	C	O	A-1
CATHION122	BANQUE POSTALE	12/10/2020	08/02/2021	01/06/2021	2 000 000,00	F	Taux fixe à 0.84 %	0,840	0,843	EUR	T	P	O	A-1
CATHION126	BANQUE POSTALE	10/08/2021	10/08/2021	01/01/2022	1 800 000,00	F	Taux fixe à 0.79 %	0,790	0,792	EUR	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					2 254 666,67									
CATHION094	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	31/01/2008	01/01/2020	31/01/2020	1 558 000,00	F	Taux fixe à 2.85 %	2,850	2,923	EUR	A	C	O	A-1
CATHION095	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	29/12/2008	01/01/2020	31/03/2020	696 666,67	C	Taux fixe 3.89% à barrière 5.2% sur Euribor 3M	3,890	4,006	EUR	T	C	O	B-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					22 085 843,28									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		19 585 656,98					1 407 347,16	422 784,90	0,00	91 087,04
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		17 568 323,65					1 288 680,48	360 302,06	0,00	84 687,79
CATHION083	N	0,00	A-1	1 406 946,03	9,33	F	Taux fixe à 3.93 %	3,930	124 710,42	53 470,02	0,00	8 398,64
CATHION084	N	0,00	A-1	124 440,21	7,25	C	Livret A + 0.95	1,479	15 433,03	2 036,50	0,00	619,98
CATHION085	N	0,00	A-1	900 000,00	8,75	F	Taux fixe à 3.52 %	3,520	100 000,00	30 780,44	0,00	7 118,22
CATHION086	N	0,00	A-1	1 280 000,00	15,42	F	Taux fixe à 4.05 %	4,050	80 000,00	52 560,00	0,00	28 755,00
CATHION087	N	0,00	A-1	220 375,80	4,00	V	(Euribor 3M-Floor -0.49 sur Euribor 3M) + 0.49	0,000	50 844,13	55,86	0,00	139,47
CATHION088	N	0,00	A-1	784 112,12	14,83	F	Taux fixe à 4.25 %	4,250	38 242,48	32 720,64	0,00	5 283,24
CATHION089	N	0,00	A-1	449 999,89	6,58	V	Euribor 3M + 1.8	1,267	66 666,68	5 710,86	0,00	1 094,66
CATHION090	N	0,00	A-1	595 719,42	13,08	V	Euribor 12M + 1.01	0,504	30 395,97	3 001,85	0,00	2 881,32
CATHION091	N	0,00	A-1	337 417,02	15,08	V	(Euribor 3M + 0.68)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,692	15 164,99	2 287,39	0,00	365,22
CATHION092	N	0,00	A-1	1 190 000,00	16,08	V	(Euribor 12M + 0.28)-Floor 0 sur Euribor 12M	0,284	70 000,00	3 378,28	0,00	2 900,80
CATHION093	N	0,00	A-1	450 000,00	17,08	V	(Euribor 12M + 0.4)-Floor 0 sur Euribor 12M	0,400	25 000,00	1 825,00	0,00	1 572,50
CATHION096	N	0,00	A-1	387 125,00	9,50	V	(Euribor 3M + 0.52)-Floor -0.52 sur Euribor 3M	0,000	40 750,00	475,74	0,00	5,74
CATHION097	N	0,00	A-1	577 500,00	10,50	V	Euribor 3M + 0.97	0,405	55 000,00	3 174,54	0,00	15,19
CATHION098	N	0,00	A-1	389 083,53	5,57	F	Taux fixe à 4.43 %	4,430	67 666,64	16 112,29	0,00	2 570,89
CATHION099	N	0,00	A-1	489 704,25	3,08	F	Taux fixe à 2.95 %	2,950	137 488,04	13 126,01	0,00	1 760,59

C.A. Portes de France - Thionville - EAU REGIE - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
CATHION100	N	0,00	B-1	2 692 738,96	14,84	C	Taux fixe 3.53% à barrière 4.9% sur Euribor 12M(Postfixé) (Marge de -0.09%)	3,530	139 561,29	96 373,88	0,00	15 021,20
CATHION102	N	0,00	A-1	153 284,13	14,00	V	((Euribor 3M + 0.7)*365)/360-(Floor 0 sur Euribor 3M*365)/360	0,712	9 749,22	1 061,70	0,00	0,00
CATHION103	N	0,00	A-1	116 473,82	7,17	F	Taux fixe à 4.39 %	4,390	13 959,15	4 885,49	0,00	362,53
CATHION106	N	0,00	A-1	1 277 500,00	18,08	F	Taux fixe à 0.29 % (Euribor 3M + 0.58)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,290	70 000,00	6 410,85	0,00	1 167,25
CATHION122	N	0,00	A-1	1 945 903,47	24,17	F	Taux fixe à 0.84 %	0,843	72 660,33	16 117,11	0,00	1 267,56
CATHION126	N	0,00	A-1	1 800 000,00	24,75	F	Taux fixe à 0.79 %	0,792	65 388,11	14 737,61	0,00	3 387,79
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		2 017 333,33					118 666,68	62 482,84	0,00	6 399,25
CATHION094	N	0,00	A-1	1 394 000,00	16,08	F	Taux fixe à 2.85 %	2,850	82 000,00	38 508,56	0,00	6 335,86
CATHION095	N	0,00	B-1	623 333,33	17,00	C	Taux fixe 3.89% à barrière 5.2% sur Euribor 3M	3,890	36 666,68	23 974,28	0,00	63,39
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		19 585 656,98					1 407 347,16	422 784,90	0,00	91 087,04

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
CATHION095	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	696 666,67	623 333,33	1	30,00		Taux fixe 3.89% à barrière 5.2% sur Euribor 3M	Taux fixe 3.89% à barrière 5.2% sur Euribor 3M	192 800,91	Taux fixe 3.89% à barrière 5.2% sur Euribor 3M	3,890	23 974,28	0,00	3,18
CATHION100	CAISSE D'EPARGNE	2 957 841,54	2 692 738,96	1	30,00		Euribor 12M-Floor 0 sur Euribor 12M	Taux fixe 3.53% à barrière 4.9% sur Euribor 12M(Postfixé) (Marge de -0.09%)	396 176,28	Taux fixe 3.53% à barrière 4.9% sur Euribor 12M(Postfixé) (Marge de -0.09%)	3,530	96 373,88	0,00	13,75
TOTAL (B)		3 654 508,21	3 316 072,29						588 977,19			120 348,16	0,00	16,93
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		3 654 508,21	3 316 072,29						588 977,19			120 348,16	0,00	16,93

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

C.A. Portes de France - Thionville - EAU REGIE - BP - 2022

- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	21	0	0	0	0
	% de l'encours	83,09	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	16 269 584,69	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	2	0	0	0	0
	% de l'encours	16,93	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	3 316 072,29	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Réseaux assainissement	60	24/09/2020
L	Ouvrages de génie civil - ouvrages lourds	60	24/09/2020
L	Ouvrages de génie civil - ouvrages courants (bassin décantation, oxygénation...)	30	24/09/2020
L	Ouvrage génie civil captage, transport, traitement eau potable, canalisation adduction distribution	40	24/09/2020
L	Installation traitement eau potable (sauf génie civil et régulation)	15	24/09/2020
L	Pompes, appareils électro-mécaniques, installation chauffage et ventilation	15	24/09/2020
L	Organes de régulation (électronique, capteur)	8	24/09/2020
L	Bâtiments durables	100	24/09/2020
L	Bâtiments légers, abris	15	24/09/2020
L	Agencement, aménagements bâtiments, installations électriques, téléphoniques	20	24/09/2020
L	Mobilier bureau	10	24/09/2020
L	Appareils de laboratoire, matériel bureau et outillage	10	24/09/2020
L	Matériel informatique	5	24/09/2020
L	Engins de travaux publics, véhicules	8	24/09/2020
L	Réseaux de distribution (branchements compteurs)	40	24/09/2020
L	Logiciels	2	24/09/2020

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	12 000,00		0,00	12 000,00	12 000,00	0,00
Provisions pour dépréciations des comptes de tiers	12 000,00	14/04/2022	0,00	12 000,00	12 000,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	12 000,00		0,00	12 000,00	12 000,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 700 000,00	I 1 700 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 500 000,00	1 500 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 500 000,00	1 500 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		200 000,00	200 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	200 000,00	200 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 700 000,00	1 290 354,37	0,00	2 990 354,37

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		5 316 780,29	III 5 316 780,29
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		5 316 780,29	5 316 780,29
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2805	Licences, logiciels, droits similaires	2 131,00	2 131,00
28087	Immo. incorp. reçues - mise à dispo.	592,00	592,00
28153	Installations à caractère spécifique	15 299,68	15 299,68
281531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	0,00
28155	Outillage industriel	3 413,00	3 413,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	27 227,00	27 227,00
281561	Service de distribution d'eau	0,00	0,00
28157	Aménagement matériel industriel	411,00	411,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	4 222,00	4 222,00
281721	Terrains nus (mise à disposition)	0,00	0,00
28173	Constructions (mise à disposition)	35 678,74	35 678,74
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	0,00	0,00
2817315	Bâtiments administratifs (mise à dispo)	0,00	0,00
2817351	Aménagt Bât. d'exploitation (mad)	0,00	0,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	1 627 532,76	1 627 532,76
2817531	Réseaux d'adduction d'eau (mad)	0,00	0,00
281754	Matériel industriel (mise à disposition)	0,00	0,00
281755	Outillage industriel (mise à disposit°)	0,00	0,00
2817561	Service de distribution d'eau (mad)	0,00	0,00
281757	Aménagement matériel industriel (mad)	0,00	0,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	41 486,20	41 486,20
281782	Matériel de transport (mad)	0,00	0,00
281783	Matériel bureau et info (mise à dispo)	0,00	0,00
281784	Mobilier (mise à disposition)	0,00	0,00
281788	Autres immos corpo (mise à disposition)	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	8 443,00	8 443,00
28183	Matériel de bureau et informatique	2 316,24	2 316,24
28184	Mobilier	0,00	0,00
28188	Autres	31 247,38	31 247,38
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	3 516 780,29	3 516 780,29

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	5 316 780,29	15 431,50	822 959,53	451 963,34	6 607 134,66

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	2 990 354,37
Ressources propres disponibles	IV	6 607 134,66
Solde	V = IV – II (6)	3 616 780,29

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

EAU REGIE (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.1 – SECTION D'EXPLOITATION – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	1 724 824,00
604	Achats d'études et prestat° de sces (1)	23 750,00
605	Achats de mat., équipemts & travaux (1)	427 500,00
6061	Fournitures non stockables (eau…)	160 500,00
6062	Produits de traitement	5 200,00
6063	Fournitures d'entretien	9 000,00
6064	Fournitures administratives	11 000,00
6066	Carburants	26 600,00
6068	Autres matières et fournitures	3 500,00
6132	Locations immobilières	40,00
6135	Locations mobilières	18 330,00
61521	Entretien et réparation Bâtiment public	28 600,00
61523	Entretien et réparation Réseaux	26 400,00
61528	Entretien et réparation Autres	40 850,00
61551	Matériel roulant	12 500,00
61558	Sur biens mobiliers	5 800,00
6156	Entretien maintenance	55 575,00
6161	Multirisques	18 000,00
617	Études et recherches SIART	16 300,00
618	Divers	33 300,00
6226	Honoraires	7 750,00
6231	Annonces et insertions	500,00
6236	Catalogues et imprimés	4 850,00
6241	Transports sur achats	300,00
6248	Divers	300,00
6251	Voyages et déplacements	1 500,00
6256	Missions	500,00
6261	Frais d'affranchissement	6 000,00
6262	Frais de télécommunications	22 250,00
627	Services bancaires et assimilés	2 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	2 350,00
6282	Frais de gardiennage	700,00
6287	Remboursement de frais	238 829,00
6288	Autres	291 000,00
63512	Taxes foncières	17 000,00
6371	Redev. versée pr les prélev. des eaux	206 000,00
6353	Impôts indirects	250,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 326 784,00
6218	Autre personnel extérieur	2 000,00
6331	Versement de transport	9 100,00
6332	Cotisation versée au F.N.A.L.	2 600,00
6336	Cotis. au centre national	9 400,00
6338	Autres versements sur rémunérat°	1 250,00
6411	Salaires, appointemts, commis° de base	714 145,00
6413	Primes et gratifications	95 000,00
6414	Indemnités et avantages divers	112 500,00
64141	Indemnité Inflation	1 700,00
64148	Autres Indemnité et avantages divers	10 000,00
6451	Cotisations à l'UR.S.A.F.F.	185 089,00
6452	Cotisations aux mutuelles	10 000,00
6453	Cotisations aux caisse de retraite	140 000,00
6454	Cotisations aus A.S.S.E.D.I.C.	4 500,00
6458	Cotis° aux autres organismes sociaux	18 500,00
6475	Médecine de travail, pharmacie	6 500,00
6478	Autres charges sociales diverses	4 500,00
014	Atténuations de produits	1 831 121,38
701249	Reversement agence Eau rev pollution	1 099 301,00
706129	Prestation service Red Modernisation Rés	731 820,38
65	Autres charges de gestion courante	65 005,00

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
6541	Créances admises en non valeur	63 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	5,00
6542	Créances éteintes	2 000,00
66	Charges financières	600 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	500 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	100 000,00
67	Charges exceptionnelles	30 150,00
6718	Autres charges sur opérat° de gest°	150,00
673	Titres annulés	30 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		5 589 884,38
042	Opérat° ordre transfert entre sections	1 812 000,00
6811	Immobilisations incorp. & corp.	1 800 000,00
6817	Dot dépréc actifs circulants	12 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement	3 516 780,29
Total des dépenses d'ordre		5 316 780,29
D 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES		10 906 664,67

A5.1.1 – SECTION D'EXPLOITATION – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
013	Atténuations de charges	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	8 336 419,29
70111	Ventes d'eau aux abonnés	5 483 450,00
70118	Autres ventes d'eau	92 036,25
701241	Redev pour pollution origine domestique	1 099 301,00
70128	Autres taxes et redevances	207 925,92
704	Travaux	295 000,00
706121	Redevance spéciale	731 820,38
7064	Locations de compteurs	374 138,04
7068	Autres prestations de services	15 997,70
7087	Remboursements Frais	36 750,00
74	Subventions d'exploitation	40 000,00
747	subv et part des collect territoriales	40 000,00
75	Autres produits de gestion courante	7 818,00
751	Redevances	250,00
752	Revenus des immeubles	7 068,00
7588	Produits divers gestion courante Autres	500,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	29 625,00
7718	Autr. prods excep. sur opérat° de gest°	1 000,00
773	Mandats annulés	500,00
775	Produits des cess° d'éléments d'actif	500,00
778	Autres produits exceptionnels	27 625,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00
Total des recettes réelles		8 413 862,29
042	Opérat° ordre transfert entre sections	200 000,00
777	Subvent° d'invest. virée au résultat	200 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		200 000,00
R 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		8 613 862,29

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

EAU REGIE (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	312 220,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	756 299,23
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	5 747 000,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	69 178,51
16	Emprunts et dettes assimilées	1 500 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		8 384 697,74
040	Opérat° ordre transfert entre sections	200 000,00
041	Opérations patrimoniales	55 000,00
Total des dépenses d'ordre		255 000,00
D 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DE DEPENSES		8 639 697,74

A5.1.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 100 000,00
20	Immobilisations incorporelles	14 492,53
21	Immobilisations corporelles	26 311,17
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	127 113,75
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
106	Réserves	451 963,34
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des recettes réelles		3 719 880,79
040	Opérat° ordre transfert entre sections	1 800 000,00
041	Opérations patrimoniales	55 000,00
021	Virement de la section d'exploitation	3 516 780,29
Total des recettes d'ordre		5 371 780,29
R 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		9 091 661,08

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		9,00	0,00	9,00	7,60	1,00	8,60
Adjoint Administratif	C	3,00	0,00	3,00	4,80	0,00	4,80
Adjoint Administratif Principal 1ère classe	C	3,00	0,00	3,00	0,80	0,00	0,80
Adjoint Administratif Principal 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint Administratif de 1ère classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Rédacteur	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur Principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		16,00	0,00	16,00	13,80	1,00	14,80
Adjoint Technique	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint Technique Principal 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint Technique Principal 2ème classe	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Agent de Maîtrise	C	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Agent de Maîtrise Principal	C	3,00	0,00	3,00	2,80	0,00	2,80
Ingénieur Principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Technicien Principal de 1ère classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		25,00	0,00	25,00	21,40	2,00	23,40

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Attaché	A	ADM	653	0,00	3-2	CDD
Technicien	B	TECH	500	0,00	3-2	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint Administratif	C	ADM	354	0,00	3-1	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D

Nombre de membres en exercice : 58
Nombre de membres présents : 52
Nombre de suffrages exprimés : 50
VOTES :

Pour : 49
Contre : 1
Abstentions : 2

Date de convocation : 8 avril 2022

Présenté par M. Mathieu WEIS, Vice-Président

A Thionville, le 14 avril 2022

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session le 14 avril 2022
A Thionville, le 14 avril 2022

Les membres du Conseil Communautaire

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le
et de la publication le
A Thionville, le